

le mouvement par lequel la volonté se détourne de ce qui est souverainement, c'est à-dire, de vous, Pour se porter à quoique ce soit de ce qui est moins que vous. Que nul peché n'est capable de vous nuire, ny de troubler, non plus dans les plus petites choses que dans les plus grandes, l'ordre que vous avez établi; ny de donner atteinte à l'empire souverain, que vous exercez sur toutes choses. Voilà ce que je voy clairement, à la faveur de vôtre lumiere: faites que la clarté avec laquelle je le voy augmente tous les jours de plus en plus; & que je conserve cette connoissance, en me tenant sous vos aîles avec humilité.

12. Une autre chose que vous m'avez encore dite, & d'une voix forte, qui s'est fait entendre aux oreilles de mon cœur, c'est que nulle creature ne vous est coéternelle, non pas même celles dont la volonté n'a que vous seul pour objet, & ne se porte jamais à nul autre; parce que le bonheur qu'elles ont de vous être unies, par tout l'amour dont elles sont capables, de se nourrir sans cesse de vous, & de trouver en vous dequoy remplir toute l'avidité de cet amour chaste, qui ne souffre jamais nulle sorte d'interruption, fixe leur mutabilité naturelle; & à l'égard de qui il n'y a ny avenir qu'elles attendent, ny passé dont il ne leur reste que le souvenir; parce que vous êtes leur seul & unique objet, & que vous leur êtes toujours présent; & qui enfin n'éprouvant jamais aucune sorte de changement, n'ont nulle sorte d'affinice avec le tems.

Quoique ce soit donc que ces sortes de creatures, quelle felicité approche de celle qu'elles ont de vous être unies, felicité éternelle & ineffable; de vous servir pour jamais de demeure & de temple, & d'être sans cesse éclairées de vôtre lumiere? Que peut-on donc croire que ce soit que ce ciel du ciel, qu'il est dit que le Seigneur s'est réservé, sinon ces

*Ce que
c'est que
le peché*

*Le peché
ne peut
faire au-
cun tort à
Dieu*

*Ce qui
fait qu'il
n'y a point
de tems à
l'égard
des crea-
tures in-
tellectuel-
les qui
joüissent
de Dieu*

PL
16.